

RÉUNION COMITÉ DU MORBIHAN DE TENNIS DE TABLE 03/02/18 A PONTIVY

Présents : Patrick Pasco, Jean-Paul Gougeon, Dominique Berjot, Jean-Luc Potdevin, Cyprien Le Penher, Bernard Chapalain, David Lorineau, Patrick Eveno, François Souben, Marie Coeffic

Invités : Julien Desmoulières, Jordan Mars

Le PV de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

1) **Récapitulatif AG FFTT**

Coût des licences :

Le Président de la Fédération Mr Paliere souhaitait une augmentation des licences de 5€, 3€ pour le SPID, 1€ pour la DTN, 1€ pour le fonctionnement.

2 € ont été retenus.

Il est envisageable que la Ligue augmente sa cotisation de 0,50€ ou 1€. En effet 11000€ ont été prélevés dans les réserves de la Ligue pour équilibrer le budget prévisionnel.

A ce propos, Dominique précise :

- A ce jour l'augmentation des recettes du Comité ne pourra se faire que par l'augmentation des cotisations, du sponsoring et de l'augmentation des recettes stages et entraînements.
- Si l'équilibre financier pour l'exercice actuel est probable, il sera plus compliqué à réaliser pour les années suivantes.
- Prendre nécessairement conscience qu'il faudra augmenter nos cotisations. A cet effet il conviendra d'avoir une approche pédagogique au niveau des clubs.
- De plus il faut s'attendre à une baisse des subventions.

Coupe de Monde :

Son budget est estimé à 1 200 000€. Au 31 décembre 100 000€ de billetterie ont été réalisés.

Les institutionnels (dont le CNDS) apportent 400 000€

L'ITTF : 157 000€

Les partenaires : 200 000€

Les produits propres: 435 000€

Au niveau des dépenses,

Le site de Disneyland va couter : 612 000€

Les retransmissions télé : 117 000 €

Les frais de fonctionnement : 318 000€

Les frais à l'international : 127 000€

Il y a 4280 places assises. 300 chambres à 140€ pour 4 personnes ont été pré-réservées par la FFTT.

Il est demandé aux Ligues et Comités de ne pas organiser de compétitions le week-end de la Coupe du Monde.

Après de vifs échanges afin d'intégrer le budget de la Coupe du Monde dans celui de la Fédération, celui-ci a été voté avec seulement 55% de oui.

2) Réunion Ligue du 15 décembre 2017

Didier Bèges prévoit que le SPID ne fonctionnera plus à compter du 31/12/2019

- a) Les statuts du Comité devront être modifiés pour 2020 au plus tard. Une AG extraordinaire sera à prévoir, juste avant la prochaine AG ordinaire.

Outre l'obligation d'avoir une représentation de chaque sexe d'au moins 25% au sein du futur comité directeur, les points suivants ont été votés :

- Suppression de l'obligation d'avoir un médecin dans le comité directeur
- Le quorum pour prendre les décisions au sein du comité directeur : la moitié des membres + 1
- Lors de l'AG électorale, le scrutin sera pluri-nominal majoritaire à 1 tour
- L'élection du président sera faite par le comité directeur dès l'élection de ce dernier
- Les élections des membres du bureau seront faites au scrutin secret par le comité directeur.

A noter que les futurs statuts indiquent que la composition du bureau est dans le règlement intérieur que le Comité n'a pas encore. A prévoir lors de la réunion du 24/02 prévue pour la rédaction du règlement intérieur.

A ce jour le Comité n'a pas de vice-président en cas de vacance du poste de Président.

Bernard Chapalain est élu à l'unanimité Vice-président du Comité du Morbihan de tennis de table.

b) Point sur le PST

Il faut savoir que le PST sera financé en grande partie par les Comités. Comme les autres Comités, nous sommes toujours dans l'attente d'un budget prévisionnel sur les actions du PST et à ce jour il n'a pas été voté.

Dominique Berjot demande que dans le cas d'une mise à disposition d'un technicien du Comité (remboursé 20 € de l'heure au Comité), il serait nécessaire de produire une pièce comptable. Une nouvelle convention doit être établie par la Ligue, avec des avenants pour les dates de mise à disposition.

Béatrice Palierne se rendra le 12 février en Bretagne. Elle est chargée du développement de la formation. La réunion se tiendra à la maison des sports de Ploufragan. Patrick Pasco sera présent et Julien Desmoulières en vidéo conférence.

3) Travail préparatoire sur les tarifs pour la saison 2018 2019

A ce jour, nous ne savons pas de combien vont augmenter les tarifs de la Ligue.

Il faut savoir que nos recettes en stages et entraînements ont baissé d'environ 7000€ et que le parc matériel du Comité demande des investissements importants.

Sur Lorient, notamment, 8 clubs organisent des stages pendant les vacances, ce qui diminue les possibilités du Comité de trouver des stagiaires pour les siens.

Il convient de trouver les recettes pour compenser cette baisse. Toutes les pistes sont bonnes à exploiter et tous les financements seront utilisés intelligemment.

Augmentation des licences de la part de la Fédération et de la Ligue.

Si le Comité augmente sa part licence de 1€ cela représente environ 2300€. Il convient de prendre nos responsabilités pour équilibrer le budget du Comité.

Piste d'une création d'une compétition sur mai et juin. Possible financement complémentaire.

Après réflexion, il a été décidé de ne pas demander d'argent au CLE tout en sachant que des économies ont déjà été réalisées. Suppression des Minicom's : 2000€, suppression du Burgiard : 1500€, économies sur les balles du CLE : 700€.

Il risque d'y avoir un effet négatif si on demande une somme aux parents. Il convient donc de ne pas fragiliser cet outil de développement, surtout que les autres Comités ne font pas payer.

Peut-être augmenter le coût des stages d'1€ par jour : + 716€.

Toutes les idées afin d'augmenter nos recettes propres, seront bonnes à prendre. Mais de toute façon, une augmentation des licences se révèle inéluctable.

Augmentation des compétitions (critérium, championnat par équipes), et instauration d'une tarification pour la plupart des compétitions actuellement gratuites.

4) Questions diverses

Le club d'Hennebont fait parvenir des mails à tous les jeunes morbihannais. Si cette démarche semble inappropriées aux autres clubs formateurs, cette démarche générale n'est pas du recours du Comité mais plus des parents qui peuvent mettre ces mails comme indésirables, s'ils le jugent nécessaire.

Fin de séance

Prochaine réunion le 24 mars à 9h30

Le lieu reste à designer.